



ENERGIES RENOUVELABLES



Gérant : Matthieu GIULIANI
Gérant suppléant : Pierre DUVAL

CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN : Part A FR0010244160
Part B FR0010665539

FORME JURIDIQUE :
FCP de droit Français

CLASSIFICATION AMF :
Actions Internationales

DATE DE CREATION :
08/11/2005

INDICATEUR DE REFERENCE :
MSCI World Energy NR en € (dividendes nets réinvestis) => prospectus
MSCI World NR en € (dividendes nets réinvestis) => reporting

VALORISATION :
Quotidienne

FRAIS DE GESTION :
Part A : 1,50% TTC max
Part B : 2,30% TTC max

DROITS D'ENTREE :
Part A et Part B : 2,00%

DROITS DE SORTIE :
Aucun

AFFECTATION DES RESULTATS :
Capitalisation

**DUREE MINIMALE DE
PLACEMENT RECOMMANDEE :**
5 ans

SOUCRIPTIONS / RACHATS :
Ordres reçus chaque jour jusqu'à 11h00 à la Banque Palatine et centralisés à 11h30 chez CACEIS BANK. Ces ordres seront exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.



OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Energies Renouvelables a pour objectif de dégager une performance supérieure à celle d'une gestion classique en tirant parti des besoins croissants en énergie qui ne pourront être satisfaits qu'à la condition d'en développer de nouvelles formes renouvelées ou régénérées à l'échelle d'une vie humaine.

Ce fonds thématique offre une bonne diversification géographique (Europe, USA...) et technologique associant des formes d'énergie matures (hydroélectricité, traitement des déchets), en développement (éolien, géothermie basse température), ou en devenir (solaire photovoltaïque, énergie de la houle), ou contribuant à la réduction de la consommation électrique.

Confrontés à des défis environnementaux majeurs (épuiement des ressources, émissions de CO2, réchauffement climatique), ce marché bénéficie de la mobilisation accrue des Etats, des Institutions Européennes et des Organisations Mondiales.

PROCESSUS DE GESTION

L'univers de départ comporte un millier de sociétés répertoriées au niveau mondial. Parmi celles-ci, 160 ont une part de leur chiffre d'affaires relevant des énergies renouvelables significatives.

La construction du portefeuille composé de 50 valeurs prend en compte, au-delà des méthodes d'analyse financière, des critères spécifiques comme la localisation ou non en Europe, la stratégie (pertinence des filières), le développement (budget R&D, carnet de commandes), les subventions (montant des aides publiques) ou la réglementation (capacité d'adaptation à un marché local).

Le portefeuille peut comporter des groupes en situation dominante sur leur marché comme Air Liquide mais aussi des sociétés de moindre taille dont des « pure players » en accordant une attention particulière à leur positionnement en termes de technologie, de débouchés et de résultats.

La gestion est active ; les rencontres avec les directions des groupes et les études des analystes font partie des éléments contribuant aux décisions d'arbitrage entre les valeurs.



BENEFICIER DE L'ESSOR DES ENERGIES DE SUBSTITUTION PAR UNE SELECTION RIGOREUSE DES TECHNOLOGIES DU FUTUR ET DES SOCIETES JUGEES PAR PALATINE AM LES PLUS PERFORMANTES DANS LEURS FILIERES



PALATINE ASSET MANAGEMENT

30 ans d'expérience dans la gestion actions, obligataire, monétaire et performance absolue.

Un fort niveau d'exigence découlant de son positionnement historique auprès des investisseurs institutionnels et mis à la disposition des clients privés.

La recherche d'un partenariat de long terme, à l'écart des phénomènes de mode.

Des choix tranchés dans la sélection de valeurs avec un risque maîtrisé.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU

Prix Patrimoine Privé - Les Excellences 2016 pour Uni-Hoche. Actions France grandes capitalisations Mixte

Prix Patrimoine Privé - Les Excellences 2015 pour Uni-Hoche. Actions Françaises grandes capitalisations 10 ans

Morningstar AWARD 2013 pour Uni-Hoche. Meilleur fonds actions France grandes capitalisations

Alpha League Table 2013 : 9^è place de la société de gestion au classement

OPC DE LA GAMME ACTIONS THÉMATIQUES

> Palatine Or Bleu

INTERVIEW DU GÉRANT

La dynamique des énergies renouvelables est plus que jamais d'actualité, où en sommes-nous ?

Oui, incontestablement, le sens de l'histoire est au l'émancipation des énergies fossiles dans la production énergétique mondiale. Les contraintes environnementales ont été le principal moteur de développement des énergies propres. Aujourd'hui, et c'est relativement récent, la logique économique et financière prend progressivement le relai avec des coûts de production des énergies renouvelables (hydraulique, solaire, éolien) qui deviennent de plus en plus compétitifs comparés à une exploitation pétrolière rendue plus capitalistique du fait d'une nécessité d'extraire toujours plus loin et plus profond.

Comment peut-on en profiter sur les marchés ?

Il n'est pas aisé de tirer partie de cette dynamique. Les acteurs européens ont particulièrement souffert de la concurrence asiatique. La filière solaire a été la plus impactée avec une industrie devenue une commodité et fait disparaître la filière dans sa quasi-totalité. Les assembleurs d'éoliennes ont été également affectés par la baisse des subventions et un système de fixation des prix qui leur ai devenu moins favorable. Finalement, ce sont les grands énergéticiens et services aux collectivités qui par leur assise financière et la diversification de leurs activités qui ont pu tirer profit de la croissance du secteur. De même des sociétés à fort contenu technologique ont parfois réussi à s'affirmer sur des productions de plus en plus pointues. Enfin, notre stratégie d'investissement tournée également vers des acteurs industriels « classiques » dont une partie des activités contribuent à l'optimisation ou la réduction de la consommation énergétique a permis de profiter de la bonne tenue de l'économie mondiale.

(Interview : mars 2018)



PROFIL DE RISQUES

Profil de risque et de rendement au 30-06-2018

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fond.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le (s) risque (s) important (s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini (s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou le prospectus.